

Modalités de l'opération Offre de remboursement différée

« AD & LEAO TIRE Automne 2025 »

Offre limitée à 800 participations

Article 1 : Organisation

La société **AUTODISTRIBUTION**, Société par actions simplifiée au capital de 69 679 124 € dont le siège social est sis 22, avenue Aristide Briand – 94 110 ARCUEIL, immatriculée au RCS CRETEIL B 962 227 351, ci -après dénommée "Société organisatrice" organise une opération commerciale sous la forme d'une offre de remboursement différée du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025 inclus.

Article 2 : Conditions de participation

L'offre de remboursement différée est accessible aux 800 premières participations complètes et est ouverte à toute personne physique majeure quelle que soit sa nationalité, résidant en France, Corse inclus (hors DROM COM).

Offre valable pour l'achat et le montage simultanés (sur une seule facture) en France de 2 ou 4 pneus de même dimension et de marque LEAO TIRE, effectués chez l'un de nos réparateurs AD participants à l'opération entre le 1er octobre au 30 novembre 2025 parmi les modèles suivants :

- type : Tourisme, 4x4/SUV ou utilitaire
- gammes : hiver, quatre saisons et été

Sous réserve de la conformité de votre dossier, un remboursement par virement bancaire du montant réel du montage, dans la limite de 20€ TTC par pneu, soit jusqu'à 80€ remboursés pour l'achat et le montage de 4 pneus, sera effectué dans un délai de 4 à 6 semaines. On entend par prestation de montage : le montage, l'équilibrage et le remplacement de la valve des pneumatiques.

Offre limitée à deux remboursements par foyer et non cumulable avec d'autres promotions en cours. Modalités détaillées et liste des participants sur www.ad.fr.

Article 3 : Constitution de votre dossier

L'inscription à l'offre est 100% digitale et doit être faite sur www.offre-pneus-ad.fr dans les **15 jours calendaires suivant l'achat et le montage des pneumatiques** concernés par l'offre (date de facture faisant foi) en respectant les modalités suivantes :

- Connectez-vous sur la page dédiée à l'offre : www.offre-pneus-ad.fr

- Remplissez le formulaire de participation. Les coordonnées postales indiquées dans le formulaire doivent être identiques à celles mentionnées sur la facture.
- Téléchargez les éléments suivants :
 - La photocopie de la facture d'achat effectué entre le 01/10/2025 et le 30/11/2025 inclus
 - Un Relevé d'Identité Bancaire / IBAN au même nom que celui de la facture d'achat.
- Vérifiez vos coordonnées puis validez votre participation

Vous recevrez un e-mail de confirmation de votre participation.

Pour bénéficier du remboursement, vous avez jusqu'au 15 décembre 2025 (soit jusqu'à deux semaines après la fin de l'opération) pour participer.

Article 4 : Remboursement

L'offre est valable pour les 800 premières inscriptions.

Après vérification des preuves d'achat et sous réserve que votre dossier soit conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 4 à 6 semaines à compter de la date de réception de l'e-mail de confirmation de dossier conforme et complet.

Article 5. Responsabilité de la Société Organisatrice

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés. Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements

informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

Article 6 : Réclamation

Les réclamations concernant l'Offre, envoyées après le 31 décembre 2025, ne pourront être traitées.

Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez nous écrire à l'adresse :

AUTODISTRIBUTION
« Offre pneus AD - LEAO TIRE Automne 2025 »
22 avenue Aristide Briand - 94 110 Arcueil

Toute réclamation relative à cette offre devra être accompagnée d'une copie des preuves d'achat (au plus tard le 31 décembre 2025).

Toute demande illisible, incomplète ou ne respectant pas l'ensemble des conditions mentionnées ci-dessus sera considérée comme non valide.

Toute participation incomplète, erronée, illisible, non enregistrée sur le site internet www.offre-pneus-ad.fr ne sera pas prise en compte. Il est précisé qu'il n'appartient pas à AUTODISTRIBUTION de faire des recherches complémentaires afin de retrouver l'identité du participant, qui ne recevra alors ni son virement ni aucun dédommagement ou indemnité.

AUTODISTRIBUTION se réserve le droit de refuser toute demande qui ne répondrait pas aux conditions requises par les présentes modalités de l'offre ou s'il apparaîtrait des fraudes ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, AUTODISTRIBUTION, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture en cas de suspicion de fraude.

En cas de suspicion de fraude ou falsification sur la facture d'achat et de pose des pneumatiques, AUTODISTRIBUTION, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et également de la carte grise du véhicule sur lequel ont été montés les pneumatiques. Si la fraude est avérée, AUTODISTRIBUTION sera en outre en droit de refuser la demande de remboursement du participant.

Les frais de participation ne seront pas remboursés par AUTODISTRIBUTION.

Les présentes modalités sont soumises à la Loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives à celles-ci doivent être formulées par demande écrite au plus tard le (31 décembre 2025) (cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante (AUTODISTRIBUTION « Offre pneus AD - LEAO TIRE Automne 2025 » 22 avenue

Aristide Briand - 94 110 Arcueil). Aucune contestation envoyée passée ce délai ne sera examinée par AUTODISTRIBUTION.

Pour tout différend relatif à l'interprétation ou l'application des présentes modalités, il est expressément prévu que le participant, comme AUTODISTRIBUTION, chercheront au préalable une solution amiable en usant de leur bonne diligence.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée et qu'un désaccord persiste sur l'application ou l'interprétation des présentes modalités, sous réserve des dispositions légales, seuls seront compétents les tribunaux de Créteil.

Article 7. Données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement UE n°2016/679 dit « RGPD » les Participants inscrits au concours disposent des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, de suppression et d'opposition des données personnelles les concernant et du droit de définir des directives sur le sort des données personnelles les concernant. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à la société organisatrice à l'adresse suivante : AUTODISTRIBUTION - « Offre pneus LEAO TIRE Automne 2025 » - 22 avenue Aristide Briand - 94 110 Arcueil.

Compte tenu des finalités de la collecte de ces Données à caractère personnel, les Participants qui exercent le droit de suppression de leurs Données avant la fin de « Offre pneus LEAO TIRE Automne 2025 » seront réputés renoncer à leur participation.

En cas de litige, le Participant dispose également du droit de saisir la CNIL.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet <https://www.cnil.fr>.